

Reçu en préfecture le 26/07/2023

Publié le **27 JUL. 2023** ID : 004-200072304-20230725-D2023110-DE



Nombre de conseillers

En exercice : 26 Présents : 12 Absents : 14

dont suppléé(s) : 0dont représenté(s) : 4

Votants: 16

dont « pour » : 16dont « contre » : 0dont « abstention » : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq juillet à dix-sept heures, les membres du Conseil de la *Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »* dûment convoqués le dix-neuf juillet (deuxième convocation suite à absence de quorum) se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

<u>PRESENTS</u>: Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, BARDIN Régine, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric (arrivé après la question n°2) et GASTON Arnaud.

EXCUSES: Mmes ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, REYNAUD Sandra ayant donné pouvoir à M. REYNAUD Frédéric, MM. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe, OLIVERO Albert, MILLION-ROUSEAU Daniel, et CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud.

<u>ABSENTS</u>: Mmes MATTERA Wendy, PIGNATEL Agnès et OKROGLIC Dominique, MM. FRANQUEBALME Jean-Pierre et ISOARD Bernard.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Call Mill SS

Envoyé en préfecture le 26/07/2023

Reçu en préfecture le 26/07/2023

Publié le 27 JUL 2023

ID : 004-200072304-20230725-D2023110-DE

N° ordre: 4

Délibération n°2023/110

OBJET: BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°1.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 10 juillet 2023 ;

Sur proposition du vice-président délégué aux finances, Après délibéré,

• APPROUVE la décision modificative n°1 au budget annexe Assainissement de la CCVUSP qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

TOTAL	28 468.00 €	TOTAL	47 062.00 €
	**************************************	pr en é	
Art 023	- 11 209.00 € (4)		
Art 6811 chap 042		Art 775	30 125.00 € (7)
Art 675 chap 042		Art 777 chap 042	
Art 6215 chap 012		Art 7581	- 7 531.00 € (5)
<u>D 0 0 1 1 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 </u>			
Depenses:		Receiles:	

SECTION INVESTISSEMENT:

TOTAL	24 468.00 €	TOTAL	24 468.00 €
Art 139111chap 040 Art 13912 chap 040 Art 13913 chap 040	8 979.00 € (6) 12 124.00 € (6) 3 365.00 € (6)		0 040 53 514.00 € (2) 0 040 - 17 837.00 € (3) - 11 209.00 € (4)
<u>Dépenses</u> :		Recettes:	

- (1) Augmentation du poste "charges de personnel"
- (2) Ecritures sortie de l'actif de la step du Bouas commune du Lauzet-Ubaye
- (3) Annulation des écritures d'amortissement de la step prévues au BP
- (4) Diminution du virement à la section d'investissement
- (5) Annulation participation annuelle due par la commune du Lauzet-Ubaye
- (6) Annulation des écritures d'amortissement de subventions suite à la vente de la step
- (7) Cession de la station d'épuration

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme,

> La Présidente, [©]Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

C.C.V.U.S.P. Séance du 25 juillet 2023